



ART et POÉSIE



SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE (S.P.A.F.)

Palmarès 2025 des Grands Prix Internationaux de Poésie

GRANDS PRIX ACCORDÉS SANS CANDIDATURE PRÉALABLE

Grand Prix International de Poésie

Sur proposition du Jury des Grands Prix poétiques, à l'unanimité de ses Membres, et sur décision du Président et du Conseil d'Administration de la SPAF, ce prix est exceptionnellement attribué à deux artistes :

Georges CHELON
Grand Prix International de Poésie

Pour célébrer ses 60 ans de carrière, il recevra au nom du Président de la République la médaille des Ateliers d'Art de la Monnaie de Paris des mains de Marc DROUET, Directeur régional des Affaires culturelles.

Pierre Louis Cas dit Pilou
Musicien de jazz de Mégaswing et de Georges CHELON

Recevra le trophée de la SPAF.

Prix du Président de la SPAF

Il est accordé, pour souligner des actes posés par le lauréat en défense et en valorisation de la poésie, épaulant en cela l'action menée par la SPAF. Ce prix est doté et décerné par le Président de la SPAF après validation à l'unanimité du Jury des Grands Prix.

En reconnaissance de ses dix années de dévouement au service des Artistes et Poètes de la SPAF.

Christine CHIRON
Secrétaire Générale honoraire

PRIX 2025 DÉCERNÉS SUR CANDIDATURE

Sauf stipulation contraire, les lauréats se verront remettre un diplôme et une médaille.

Grand Prix de Poésie « Wilfrid Lucas »

(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
Mme Nathalie MOREL (56150 Baud) pour son recueil « les écheveaux »
- **Premier Prix :**
M. Philippe BAUDRY (17300 Rochefort) pour son recueil « Des mots se murmurent à l'horizon »
- **Deuxième Prix ex aequo :**
M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) pour son recueil « Jeu d'ombres et de lumière dans mon soleil couchant »
Mme Maria POSTU (021 949 Bucarest Roumanie) pour son recueil « Les enfants de la fleur de chardon »
- **Troisième Prix :**
Mme Patrice Lucie AUGUSTIN (57910 Hambach) pour son recueil « En chemin, l'arc-en-ciel »
Mme Monique Marie IHRY (43270 Allègre) pour son recueil « Dans la forêt d'hermine ».

Grand Prix de Poésie « Jenny Alpha et Noël-Henri Villard »

(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Patrick DEVAUX (1330 Rixensart Belgique) pour son recueil « Statues ombellifères »
- **Premier Prix :**
Mme Magali BRETON (77350 Boissise-la-Bertrand) pour son recueil « Les liens qui nous unissent »
- **Deuxième Prix ex aequo :**
Mme Parme CERISET (69007 Lyon) pour son recueil « Nuit sauvage et ardente »
Mme Alicia CHANTRELLE (57000 Metz) pour son recueil « Poésie vivante »
- **Troisième Prix ex aequo :**
Mme Nicole FAUCHEUX (19130 Voutezac) pour son recueil « Au hasard de la ville »
Mme Nathalie MOREL (56150 Baud) pour son recueil « les écheveaux »

Grand Prix de Poésie « Art & Poésie »

(Le lauréat verra son tapuscrit édité par "Art & Poésie" et en recevra 75 exemplaires gratuitement - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Daniel VERDIER (30000 Nîmes) pour son recueil « Qu'en dire et pour quoi faire ? »
- **Premier Prix :**
Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son recueil « les bulles de champagne de l'âme »
- **Deuxième Prix ex aequo :**
M. Yvan-Didier BARBIAT (34400 Lunel) pour son recueil « Les mots du crépuscule »
Mme Salima FEDDAL (69007 Lyon) pour son recueil éponyme
- **Troisième Prix ex aequo :**
Mme Magali BRETON (77350 Boissise-la-Bertrand) pour son recueil « L'amour romantique »
Mme Françoise KERLEAU (86000 Poitiers) pour son recueil « Dans le solstice de l'autre »

Grand Prix de Poésie « Luc Vuagnat »

Ce prix fondé par Madame Yvette VUAGNAT et ses beaux-frères, Messieurs Marc et Pierre VUAGNAT, doté en mémoire de son mari, Luc VUAGNAT, artiste peintre et poète suisse Grand Prix International de la S.P.A.F. en 1991, couronne un recueil édité et paru dans les cinq (5) années précédant le prix. Tous les sujets et formes sont admis. Les ouvrages soumis au jury ne pourront pas avoir été présentés antérieurement pour ce prix.

Le montant du prix est fixé à 1000€ pour le Grand Prix.

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats suivants.

- **Grand Prix ex aequo (recevront chacun 500 euros) :**
M. Alain MORINAIS (94320 Thiais) pour son recueil « L'oléronaise »
Mme Marilène MECKLER (82 000 Montauban) pour son recueil « Avec les frissons de l'âme »
- **Premier Prix :**
Mme Nathalie MOREL (56150 Baud) pour son recueil « les écheveaux »
- **Deuxième Prix :**
M. Philippe BAUDRY (17300 Rochefort) pour son recueil « Des mots se murmurent à l'horizon »
- **Troisième Prix ex aequo :**
Mme Maria POSTU (021 949 Bucarest Roumanie) pour son recueil « Les enfants de la fleur de chardon »

Grand Prix de poésie « Marie-Thérèse Tavel de Ravet »

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats

- **Grand Prix :**
M. Yvan Didier BARBIAT (34400 Lunel) son poème « Nous en rigolerons »
- **Premier Prix ex aequo :**
M. Patrick JACQUEMIN (92200 Neuilly) pour son poème « Sumatra »
Mme Sophie TERRADE (57100 Thionville) pour son poème « La quête »
- **Deuxième Prix :**
Mme Monique Marie IHRY (43270 Allègre) pour son poème « À la veillée »
- **Troisième Prix ex aequo :**
Mme Magali BRETON (77350 Boissise-la-Bertrand) pour son poème « Ma disgrâce »
Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son poème « Ainsi est mon amour pour toi ».

Grand Prix de poésie « Mario Rigault »

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.

- **Grand Prix :**
Mme Claire PIERRE (45 000 Orleans) pour son poème « Maurice Genevoix aux Vernelles »
- **Premier Prix :**
M. Michel MASSIT (38610 Venon) pour son poème « Dans le secret de deux arbres »
- **Deuxième Prix :**
M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) pour son poème « Ma Normandie »
- **Troisième Prix ex aequo :**
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach lès Hellimer) pour son poème « L'Albe »
M. Arnaud MATTEI (57280 Hauconcourt) pour son poème « Histoire de la belle messine »

Grand Prix de Poésie Haïku « Nadine Najman »

Le lauréat recevra un chèque de 100,00 € ainsi qu'un exemplaire dédié de : "Libres enfants des années 50 et 60", ouvrage de Nadine NAJMAN composé de 120 haïkus.

- Lauréat unique -

- **Grand Prix :**

Mme Corine DERAUVET (52290 – Humbecourt) pour sa suite de Haïkus « le fil des saisons »

De façon exceptionnelle, en raison de la qualité de sa suite de Haïkus, « Assemblages » le jury a décidé de décerner une mention spéciale à : **M. Daniel Pierre BRIVET** (01000 – Bourg en Bresse) qui recevra un exemplaire dédié de "Libres enfants des années 50 et 60"

Grand Prix de Poésie « Gérard Laglenne »

Ce prix est dorénavant doté d'un chèque de 100 € par la SPAF à la mémoire du poète Gérard LAGLENNE, créateur de la Gérardine, Grand Prix International de Poésie 2018. Il couronne un ensemble de deux (2) poèmes, inédits - sujet libre - formes fixes - dont une « Gérardine » - l'autre forme fixe au choix. Prosodie strictement classique, cela va de soi.

- Lauréat unique-

Grand Prix :

M. Paul BOISSELEAU (85140 St Martin des Noyers) - le Jury ayant particulièrement remarqué sa Gérardine « La nuit porte conseil ».

Grand Prix de Poésie du Jury :

Dans ce prix, les candidats bénéficient d'un retour de lecture du Jury. Le succès de ce prix et la qualité des contributions aboutissent à un palmarès très serré.

- **Grand Prix :**

Mme Sophie TERRADE (57100 Thionville) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Et les oiseaux chantent ma peine »

- **Premier Prix ex aequo :**

Mme Loriane DREAN (29000 Quimper) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Prends donc un dernier verre »

Mme Doina GURITA (707566 Iasi Roumanie) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Toi mère »

- **Deuxième Prix ex aequo :**

M. Yvan-Didier BARBIAT (34400 Lunel) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « J'ai dormi sous les ponts »

M. Paul BOISSELEAU (85140 St Martin des Noyers) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « la résurrection de Notre Dame »

Mme Alicia CHANTRELLE (57000 Metz) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Silence »

M. Christopher Mc ANDREW (85210 St Juire Champgillon) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Là où la terre »

Mme Laura SERIO (94200 Ivry sur seine) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Éveil d'une aube d'hiver »

- **Troisième Prix ex aequo :**

M. Philippe HAVREZ (21000 Dijon) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Ma belle étoile »

M. Bernard POULLAIN (34070 Montpellier) le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Ton sourire »

Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Dis, que voudrais-tu faire ? ».

M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Poème ».

- **Quatrième Prix ex aequo :**
Mme Patrice Lucie AUGUSTIN (57910 Hambach) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Maison à vendre »
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach lès Hellimer) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Un sujet brûlant »
M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « la présence dans l'absence »
M. Christian PIOCHE (57070 Metz) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Disparaître à son insu »
- **Cinquième Prix ex aequo :**
M. Philippe BAUDRY (17300 Rochefort) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Des mains éblouies »
M. Érick GAUSSENS (75013 Paris) – le jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le soleil s'abandonne »
M. Roland GIRAULT (75012 Paris) – le jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Paix retrouvée »
M. Rémi GODET (37230 Fondettes) – le jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Amour prisonnier »
M. Patrick MATHELIE GUINLET (97232 Le Lamentin) – le jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Écume »
M. Arnaud MATTEI (57280 - Hauconcourt) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « À mes deux fils »
Mme Marie-Gabrielle MESNARD DE AGUEDA (68600 Bisheim) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le frère évanescent »

Par ailleurs, le Jury décerne une **Mention d'Honneur** aux candidats suivants (par ordre alphabétique) :

Mme Karine AVANI (38140 Apprieu) pour son poème « Destins liés »
Mme Émilienne CONREUX HERBETH (67260 Keskastel) pour son poème « Jean-Jacques CHIRON »
Mme Chantal CROS (63112 Blanzat) pour son poème « L'orchidée bleue »
M. Claude DUSSERT (71460 St marcelin de cray) pour son poème « Nouveaux maîtres »
Mme Salima FEDDAL (69007 Lyon) pour son poème « Léonard de Vinci, le génie »
HERMELINE (69007 Lyon) pour son poème « Ballade d'automne »
Mme Soazig KERDAFFREC (38140 Rives sur Fure) pour son poème « Utopie »
M. Patrick JACQUEMIN (92200 Neuilly) pour son poème « Le miel de mes heures »
M. Pierre LE BOULAIRE (56370 Sarzeau) pour son poème « Ces mots étranges »
Mme Thiphaine LENFANT (77240 Vert Saint Denis) pour son poème « Assouvir ma douleur »
M. Francis LESCARET (75013 Paris) pour son poème « Haïkaïs »
M. Dominique LYON (17370 Le grand village plage) pour son poème « Vieillir ensemble »
Mme Sarita MENDEZ (31270 Villeneuve Tolosane) pour son poème « La dentelle »
Mme Silvia POLIDORI (8300 Knokke-Heist Belgique) pour son poème « Les cinq sens de mon âme »
M. Cyrille ROBIN (74000 Annecy) pour son poème « L'échafaud »
M. Gael SCHMIDT (74410 Saint-Jorioz) pour son poème « Auschwitz »
Mme Françoise TCHARTILOGLOU (91300 Massy) pour son poème « l'âme de la forêt »
M. Patrick VALLÉE (97280 le Vauclin) pour son poème « sans A »

Le retour de lecture du jury figurera au verso de chaque diplôme.

Grand Prix Georges CHELON de la Chanson poétique

Ce prix récompense un texte mis en musique, la priorité dans l'évaluation revenant à l'expression poétique de ce texte

- *Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.*

- **Grand Prix :**
Mme Camille ESTHERRI (54 000 Nancy) pour sa chanson « Regarde-moi » dont elle est l'autrice, compositrice, interprète.
- **Premier Prix :**
M. Thierry SCHMALTZ (57590 Delme) pour sa chanson « Sa Bretagne » dont il est l'auteur, la musique étant de **Pierre Serruya** et l'interprétation de **Alain Stévez**.
- **Deuxième Prix :**
M. Denis KOCH (57660 Lixing Saint Avoild) pour sa chanson « Laisse grandir l'amour » mise en musique par **Chris Grolleau Braibant**, interprétée par **Camille Estherri**.
- **Troisième Prix ex aequo :**
M. Pierre ALFREDO (34000 Montpellier) pour sa chanson « Les soleils invaincus » dont il est l'auteur, compositeur, interprète.
Mme Christel DUQUENOY (59242 Templeuve en Pévèle) pour sa chanson « Mélancholie » dont elle est l'autrice, la musique et l'interprétation étant de Madame **Malika Messaoudi**.

Grand Prix spécial humour de la SPAF

Ce prix est consacré en 2025 à l'humour avec un poème humoristique sur une page.

Un chèque de 100,00 € pour le Grand Prix- *Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats* suivants.

- **Grand Prix :**
M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) pour son poème « Désir contrarié »
- **Premier Prix ex aequo :**
M. Pierre LE BOULAIRE (56370 Sarzeau) pour son poème « Les mythes de l'histoire »
M. Christian PIOCHE (57070 Metz) pour son poème « Origine de la coupe des vis »
- **Deuxième Prix :**
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach lès Hellimer) pour son poème « Le réarmement démographique poétique »

Nous rappelons aux lauréats des **Grands Prix et Premiers Prix** qu'ils sont autorisés à ceindre les œuvres primées d'une des deux bandes suivantes indiquant :

soit : « **Grand Prix** (indiquer le titre du prix) **2025 de la S.P.A.F.** »

soit : « **Premier Prix** (indiquer le titre du prix) **2025 de la S.P.A.F.** ».

Le Président, le Conseil d'Administration de la S.P.A.F. ainsi que les Membres du Jury des Grands Prix de Poésie félicitent chaleureusement l'ensemble des lauréats et remercient tous les candidats pour leur participation.

Ils leur fixent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles joutes poétiques et l'établissement d'un nouveau palmarès car comme le dit Jean COCTEAU cher à la S.P.A.F. :

« Le poète se souvient de l'avenir ».